

## NOEL POINTE A SAINT-ETIENNE

(12 juillet 1755 - 12 juillet 1793)

Le personnage qui va nous occuper maintenant n'a pas été reconnu à sa juste valeur par la postérité. Il fait partie de ces gens du peuple qui seront les vrais acteurs de la révolution française de 1789. Il aurait pu faire partie de ses bénéficiaires avec les possédants qui profitèrent des événements ou avec ceux qui réussirent alors leur ascension économique et sociale, grossissant ainsi les rangs de la classe bourgeoise.

Rien de tel pour Noël Pointe. Pauvre il commença et pauvre il finira. De la Révolution il ne retirera personnellement rien, même pas la célébrité. Pourtant il est un de ceux sans qui celle-ci n'aurait pas eu lieu, en tout cas dans sa forme radicale et populaire qui est, à mes yeux, son plus grand titre de gloire.

Redevenue "sans voix", sa classe sociale, celle des prolétaires, grandira avec le machinisme. Elle trouvera en un Michelet son premier défenseur, mais elle sera encore englobée dans la notion large du "peuple". (*Le Peuple*, de Michelet, 1846) quoiqu'elle s'en fut déjà distinguée dans les faits. Mais à l'époque qui nous intéresse, il n'en est pas ainsi : ouvrier, artisan, ces notions sont voisines puisque la grande industrie n'existe pratiquement pas encore.

Il n'en reste pas moins que Noël Pointe fut le premier ouvrier... député et non pas comme on l'a écrit, à mon sens abusivement, le premier député... "ouvrier" ; cette dernière expression signifierait qu'il aurait manifesté son appartenance à un mouvement distinct du mouvement jacobin, du point de vue de ses racines de classe, ce qui ne fut pas le cas.

### 1 - Conjectures sur sa vie personnelle

Nous n'avons que le registre appelé par l'historien de Saint-Etienne J.B. Galley, de "catholicité" pour connaître un tout petit peu de la vie de Noël Pointe avant la Révolution.

Sa date de naissance, la date de son premier mariage, les dates de naissance des sept enfants issus de ce mariage, c'est ce dont nous disposons pour cette période. C'est très peu.

Son père était armurier, son frère aîné aussi (qui portait le même prénom que lui, d'où la précision Noël Pointe cadet), il était domicilié rue Notre-Dame, dans un quartier ouvrier vers la place Chavanelle. Il y a encore une maison du XVI<sup>e</sup> siècle dans la rue aujourd'hui, presque vis-à-vis de l'église, qui date du XVII<sup>e</sup> siècle.

On peut assez facilement imaginer les traits généraux de cette existence : au travail très tôt, apprentissage du métier sur le tas. Mais ce qui est beaucoup plus difficile à expliquer, c'est l'instruction de Noël Pointe à une époque où l'école à Saint-Etienne est dans une situation lamentable.

J'ai émis l'hypothèse d'un prêtre qui se serait intéressé à lui, peut-être a-t-il connu cet E.M. Siauve qui fut curé à La Ricamarie, puis prêtre constitutionnel, puis, défroqué, commissaire à l'armée des Pyrénées, puis membre du Conseil des Cinq Cents sous le Directoire, esprit très érudit.

Mais je n'ai aucune preuve de cela.

En tout cas il faut constater le fait : Noël Pointe a de l'instruction, un savoir disparate, avec sans doute des lacunes et une propension aux formules rhétoriques emphatiques, mais il a de l'instruction.

On doit penser aussi qu'il est un habile ouvrier, reconnu comme tel par ses pairs. D'ailleurs si la Convention lui confie une première mission de surveillance et d'impulsion de la fabrication des armes à Saint-Etienne, c'est parce qu'elle était au courant de ses capacités dans ce domaine.

On ne sait pas pour quel type d'entrepreneur précis il travaillait. De qui recevait-il commande pour son travail ? De la Manufacture royale d'armes de guerre qui exerçait alors une sorte de monopole et en dehors de ses propres ouvriers immatriculés passait des commandes à l'extérieur ? De négociants voués aux armes de commerce ? armes de traite, armes de chasse, armes blanches, tout cela relevait du travail des armuriers. Qu'en était-il au juste pour Noël Pointe ? Disposait-il d'une estampille à ses initiales ? Cela est peu probable.

## 2 - Apparitions publiques

Galley ne confirme pas ce que mentionne Tézenas du Montcel, l'un des biographes de Noël Pointe (mais d'une grande partialité), à savoir qu'il est déjà signataire du mémoire adressé au roi et à Necker pour que Saint-Etienne puisse disposer d'un député aux états généraux. Démarche vaine d'ailleurs et effectuée au moment où Louis XVI remerciait Necker.

Il a dû en tout cas, cela est quasi certain, être très actif dès cette période. Il a rassemblé autour de lui tous ces ouvriers et artisans qui l'éliront en septembre 1792, député à la Convention. En trois ans et demi, il a donc fait figure de chef de file et de porte-parole.

Ce qui est certain - puisqu'il nous le dit lui-même - c'est qu'il a participé à la libération de Claude Odde en novembre 1789. On voit d'ailleurs déjà dans cet épisode s'esquisser l'antagonisme qui marquera, à Saint-Etienne peut-être plus qu'ailleurs l'histoire de la Révolution, les privilégiés de la naissance, de la fortune ou de la fonction (prêtres) d'un côté et les "petites gens" de l'autre.

La misère ouvrière est alors immense. Les échevins avant la Révolution parlent de 4 000 indigents sur 14 000 habitants.

Déjà en avril 1789, il y a eu émeute contre les boulangers et demande d'intervention de la municipalité dans toutes les branches de commerce de subsistance. Galley pense que déjà tout est orchestré à cette date par les bourgeois. C'est possible, cela n'évitera pas les antagonismes ultérieurs.

Il y a eu des émeutes antimachinistes (atelier Sauvade) des entrepreneurs qui avaient introduit dans leur fabrication des machines) à cette époque.

Revenons à Claude Odde (qui se suicidera en juillet 1793 pour échapper aux fédéralistes) : c'est un ouvrier ; il a vu les armes du dépôt de la Manufacture enlevées la nuit par ce qu'il estime être des nobles et des contre-révolutionnaires. Le "Comité de Surveillance" (aux mains de grands bourgeois) fait enlever Odde sans interrogatoire et l'expédie à Montbrison.

Mobilisation populaire immédiate le 11 novembre 1789. Le déploiement du drapeau rouge anti-émeute récemment décrété n'y peut rien. C'est un déferlement. On enlève 5 612 fusils au dépôt de la Manufacture et on se porte à Montbrison. On y délivre Claude Odde.

Par la suite les insurgés rendront les armes. Ils n'ont d'ailleurs certainement pas de plan de prise de pouvoir.

Noël Pointe est du nombre. Et il fera partie du nouveau Comité de Sécurité publique élu après l'affaire Odde, fin 1789 (3 décembre).

C'est encore un Comité "consensuel", Praire-Royet, futur girondin et aux côtés de Noël Pointe, le jacobin, qui réclamera bientôt la tête de Louis XVI et vite.

Il est nommé commissaire de son quartier pour *prendre la liste exacte des familles indigentes* et il signera l'adresse sur ce point à l'Assemblée constituante.

En mars 1790, les premières élections municipales ont lieu. Noël Pointe ne paye pas un impôt suffisant, il n'est pas éligible. Par compensation (?), il fera partie des gardes nationaux qui monteront à Paris aux frais de la municipalité pour participer à la Fête de la Fédération le 14 juillet (date qui sera retenue par la III<sup>e</sup> République comme fête nationale).

Si l'on tient compte de sa signature pour le baptême de sa dernière fille, il est de retour le 24 juillet.

Et dès lors nous manquons de documents sur Noël Pointe ou plutôt de "traces" de son activité.

### 3 - Période de réaction municipale à Saint-Etienne

Il semble que la réaction sévit à Saint-Etienne sous la municipalité Neyron<sup>1</sup>.

Un soulèvement populaire aura lieu en août 1790 qui verra la foule des pauvres exécuter un dénommé Berthéas, commis aux aides, soupçonné d'accaparement. La répression sera terrible : le Présidial de Lyon condamnera quatre ouvriers considérés comme des meneurs à être pendus place du Peuple ; Claudine Miard, ouvrière, aura été tuée par les forces de répression durant les événements... N'oublions pas qu'en août 1790, il y a des initiatives de contre-révolution non loin de Saint-Etienne, Imbert-Colonès et ses Muscadins à Lyon, le rassemblement du camp de Jalès en Ardèche : 20 000 gardes nationaux se réunissent et approuvent un manifeste contre-révolutionnaire récusant l'Assemblée nationale et sa constitution.

-----  
1. On peut en avoir une idée par la position prise par cette municipalité contre la perspective d'émancipation des esclaves noirs.



Il est probable qu'à cette date l'aile avancée de la révolution stéphanoise - donc Noël Pointe - adopte un profil bas et cherche à se réorganiser.

On peut estimer que l'ouverture de la "Société des Amis de la Constitution" représente dans ce contexte la première tentative de structuration des constituants les plus décidés. Elle a lieu en septembre 1790 et son action semble importante dès le départ puisque des soldats du rang, appartenant au régiment de Guyenne en garnison à Saint-Etienne, y font des déclarations en faveur du pouvoir constituant.

La Société va éclater en quatre sections dont celle de Chavanel où militera Noël Pointe aux côtés d'E.M. Siauve dont nous avons déjà parlé.

C'est alors que les constituants cèdent la place aux jacobins, selon la marche de l'histoire générale du pays. Et on peut penser que c'est à leur capacité d'organisation et au manque de vigilance de leurs adversaires qu'est due l'élection d'une municipalité pro-jacobine en novembre 1791 (municipalité Desverneys. Noël Pointe, sans avoir les ressources nécessaires<sup>2</sup>, est élu notable).

Que fait-il ensuite ? On ne sait rien jusqu'à son élection comme grand électeur en août 1792, d'où sortira l'assemblée départementale qui élira les députés à la Convention...

Entre temps, il y a eu, au début de mai 1792, l'affaire Archimbaud. Ce garde nationale de Saint-Rambert par sa prise de position contre une survivance féodale (les fortifications, bien commun<sup>3</sup>, ayant été aliénées par le seigneur suzerain sans qu'il en eût le droit et alors que les fossés, comblés, auraient pu être cultivés) et pour sa situation de meneur, fut arrêté dans la nuit du 28 au 29 avril, tout seul, et conduit dans la prison de Montbrison.

Mobilisation populaire à Saint-Rambert, à Saint-Etienne, dont les quatre bataillons de gardes nationales se mettent en chemin contre Montbrison. On le relâche. La leçon est terrible : une nouvelle fois le peuple a montré sa force.

Il est fort probable que Noël Pointe était du nombre des libérateurs d'Archimbaud.

Bientôt il va être élu député (564 voix sur 861 suffrages). Son premier acte connu de député est son texte du 30 novembre par lequel à la Convention il se déclare partisan de l'exécution de Louis XVI sans perdre de temps.

Tout cela se passait dans une période où le fossé entre les prêtres assermentés et les citoyens partisans du nouveau régime d'un côté et les prêtres réfractaires appuyés sur la fraction la plus arriérée du pays de l'autre se creusait. En Rhône-et-Loire le conflit était profond. Il s'accroît après la condamnation par le pape Pie VI le 10 mars 1791 de la Constitution civile du clergé. Le veto de Louis XVI au décret de la législative rendant le serment obligatoire encouragea évidemment les réfractaires à se mobiliser à une plus large échelle... Monarchie et religion faisaient cause commune, Noël Pointe, républicain, ne pouvait être qu'anticléricale...

-----  
2. C'est dire les faibles revenus de Noël Pointe !!

3. Cf. Brossard, *Histoire du département de la Loire pendant la Révolution*, t. 1, p. 456 et sq.

## 5 - Le procès de Louis XVI

Et pourtant, curieusement, dans son *Opinion*, Noël Pointe ne se réfère pas aux jacobins les plus logiques dans leur opposition à la monarchie : il ne cite pas Saint-Just mais... l'abbé Fauchet qui, dit Michelet, ne trouve pour sauver le roi que cette raison pitoyable, ridiculement hypocrite<sup>4</sup> : "Que ses crimes sont si grands que la mort serait trop douce : il faut le condamner... à vivre". Il cite aussi... l'abbé Grégoire dont Michelet écrit<sup>5</sup> : Le discours de Grégoire était foudroyant pour Louis XVI ; il faut le juger, mais il a tant fait pour le mépris qu'il n'y a plus place à la haine. Et il l'accablait d'un trait : c'est qu'au 10 août il avait pu abandonner ses serviteurs à la mort ; tranquille au sein de l'Assemblée, il mangeait pendant qu'on mourait pour lui<sup>6</sup>.

Pour Noël Pointe, ce qui domine, c'est qu'à son avis il y a eu trop de temps perdu à juger Louis Capet. C'est ce qu'il écrit le 30 novembre dans son *Opinion*... vingt-trois jours après que Mailhe eut présenté un rapport qui concluait que Louis XVI pouvait être jugé par la Convention :

*Je vais me plaindre de la perte de temps, et demander la clôture de la discussion.*

Il se met en colère contre la timidité des girondins. Il ajoute qu'en ce qui le concerne et si cela ne tenait qu'à lui : si le sort de Louis Capet dépendait de ma seule opinion, sa vie ne serait prolongée que pour aller du Temple sur la place de Grève. Noël Pointe ne pardonne pas à celui qui a laissé se perpétrer les fusillades meurtrières du 10 août. Il reprendra son opinion dans un discours le 15 janvier 1795.

On le verra aussi signer avec Javogues, Dupuy, Dubouchet et Pressavier une lettre à Achard, administrateur du Rhône-et-Loire à propos de Montbrison en état de rébellion à la suite de l'exécution du roi. C'est l'époque où Jean-Baptiste Johannot brûle en effigie le député Marcellin Béraud pour n'avoir pas voté la mort du roi. Un attentat aura lieu d'ailleurs contre sa maison à Chavanel. Johannot, futur maire après l'écrasement de la révolte fédéraliste, assassiné par les Muscadins après Thermidor, était fabricant de papiers et domicilié place Chavanel.. Fin mai 1793, Noël Pointe se prononcera avec force contre les girondins et prendra position pour la prescription de vingt-quatre d'entre eux.

## 6 - Mission-échec à Saint-Etienne

Bientôt Noël Pointe va être désigné par la Convention pour venir à Saint-Etienne tenter de mettre de l'ordre dans la Manufacture. De nombreuses missions techniques avaient déjà eu lieu. Mais la politique se mêlait forcément au technique dans cette atmosphère de 1793 ; l'armurier parisien Bovillet avait beaucoup travaillé à tenter de convaincre les fabricants qui rejetaient le décret Romme-Soubrany, fixant des prix à leurs yeux trop bas. Ils profitaient de la situation. Depuis début décembre 1792, ils avaient un maire à eux, Praire-Royet, girondin, ayant partie liée avec les futurs insurgés fédéralistes lyonnais.

Le député girondin, Lesterpt-Beauvais, peu avant Pointe, avait été désigné par la Convention. Mais tout indique qu'il fut plus actif dans les réunions

4. Michelet, I, p. 181. Coll. Bouquins.

5. Op. cit. p. 193.

6. Fauchet et Grégoire étaient, c'est vrai, des prêtres constitutionnels, donc assermentés, désavoués par le pape.

girondines que dans le Conseil d'administration de la Manufacture... La "commission de vérification" était aux mains des fabricants et donc ne contrôlait pas les armes et surtout leur vente avec la rigueur souhaitable. Les fabricants préféraient vendre aux commissaires des départements qui achetaient plus cher que le pouvoir central. D'autre part les ouvriers pesaient pour des salaires plus élevés en fonction même du renchérissement du coût de la vie des commandes départementales. Cela était d'autant plus vrai que de très nombreux ouvriers partaient pour la guerre en dissimulant leur qualité d'armuriers, ceux-ci étant tenus de rester à leur poste de travail. Mais on venait de partout acheter des remplaçants dans cette catégorie de la population.

Donc Noël Pointe dans son rapport de mission explique qu'il connaît bien la partie et qu'il connaît aussi la population. Il rappelle sa méfiance extrême à l'égard des négociants qui ne pensent qu'à leur intérêt privé et considèrent les ouvriers comme d'une autre espèce *de tout temps ils ont eu l'orgueil de se croire des êtres pétris d'un autre limon que l'ouvrier.*

Bref Noël Pointe s'apprêtait à mettre de l'ordre mais l'insurrection fédéraliste lyonnaise stoppa son élan. Arrivé à Lyon le 1<sup>er</sup> juillet 1793, il loge hors les murs mais on le poursuivra et on l'arrêtera à Saint-Chamond. Mobilisation des patriotes de Saint-Etienne. La municipalité Praire-Royet juge prudent d'intervenir pour son élargissement. Il sera finalement libéré et rapatrié à Saint-Etienne mais mis hors d'état d'agir. La complicité des autorités stéphanoises avec les fédéralistes lyonnais qui arrivent est patente : il y a un simulacre de résistance armée organisée par la municipalité d'accueil des fédéralistes pour donner le change et Noël Pointe précise, amer :

*Certes, si les bras nerveux qui avaient fabriqué les fusils en eussent été armés, ils les auraient conservés pour les défenseurs de la République ; les armes de la ville ne seraient pas tombées au pouvoir des rebelles.*

Noël Pointe, prisonnier de fait se réfugiera avec Guillermin son oncle (ou son cousin) dans les environs de Saint-Etienne et regagnera Paris par Le Puy et l'Auvergne, la route de la Bourgogne et du Bourbonnais lui étant interdite. Il part le 12 juillet 1793. Il a tout juste 38 ans.

## 7 - Conclusion

C'est un autre destin qui attend désormais Pointe. C'est son action dans les départements de la Nièvre, de l'Allier, du Cher, essentiellement qui va commencer en octobre-novembre 1793.

Je concluerai par une petite polémique : la ville de Nevers a donné le nom de Noël Pointe à deux voies publiques. A Saint-Etienne, une récente rénovation de plaques ne permet plus de savoir que "Pointe Cadet" fut ce Noël Pointe, premier ouvrier député, conventionnel jacobin, qui a été, à son échelle, un des organisateurs de la victoire contre la contre-révolution extérieure et intérieure et qui mourra, au terme de nombreuses vicissitudes, dans la plus extrême détresse. Il mérite d'être connu et reconnu. Lui restituer son appellation patronymique complète sur les plaques de sa rue à Saint-Etienne y aiderait certainement !